

1 Décompte n° 2023-30170 du 21/12/2023
Code producteur :
Code redevable :

2 Renseignements, réclamations
Saint-Lô Agglo
Direction du cadre de vie et de la collecte des déchets
Cellule redevance incitative et facturation
70 rue du Neubourg
50000 Saint-Lô
Tél. : 0800.710.775 (pour information)
Courriel : direction.cvd@saint-lo-agglo.fr
SIRET : 20006638900418

3 SERVICE GESTION COMPTABLE DE SAINT-LO
CITE ADMINISTRATIVE
PLACE DE LA PREFECTURE
BP 225 - 50015 SAINT LO CEDEX

1 NOM Prénom
Adresse

Redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative de 2023

Lieu de production de déchets :
NOM Prénom Adresse
Zone C0.5 ou C1 selon la zone
Période facturée : 01/01/2023 au 31/12/2023

Prestation	Description	Quantité	Coût unitaire	Montant
Part fixe	Forfait bac OM 240 litres sur 12 mois	12/12	300,00 €	300,00 €
Part variable	15 levées OM 240 litres dont 3 supplémentaires	3	77,00 €	231,00 €
MONTANT				531,00 €

A compter de l'édition du présent avis, vous disposez d'un délai de :
- trente jours pour payer cette somme au comptable public selon les modalités détaillées au verso,
- deux mois pour éventuellement contester ce titre de recette, selon les modalités détaillées au verso.

6

7 Payer en ligne
Vous avez la possibilité de régler votre redevance par Internet, en vous connectant sur www.payflip.gov.fr
et en saisissant les informations suivantes : Identifiant structure publique : 016714 Référence : 2023-OM-00-30170

Partie à détacher en suivant les pointillés

Mandat de paiement SEPA (préciser) : en signant ce document de mandat, vous autorisez le mandataire à effectuer des prélèvements à votre banque pour débloquer votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du mandataire. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions établies dans la convention que vous avez passée avec elle. Les données de remboursement doivent être présentées dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Tout droit concernant le présent mandat peut être exercé dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document n'est qu'un document de paiement SEPA. Votre signature n'est requise que pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

NOM Prénom
Adresse *

TIP SEPA
Référence Unique de Mandat : TIPSEPA65001805100000000003017023
KCS : FR853000426264
Référence : 30170
Crédancier : SAINT LO AGGLO
Montant : 531,00 €

8 CENTRE D ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
35908 RENNES CEDEX 9

941133000175 17180000000000301700500184965706 32310

Décompte n° 30170

Extrait de titre exécutoire en application de l'article L.252 A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions du décret n°98-224 du 19 août 1998, modifié par décret n°91-362 du 13 avril 1991, relatif au recouvrement des produits des collectivités et établissements publics et locaux.

Les moyens de paiement mis à votre disposition pour votre règlement sont :

- Paiement en ligne : se connecter sur www.payflip.gov.fr en saisissant l'identifiant collectif et la référence dans le cadre "Payer en ligne" au recto.
- Prélèvement à l'échéance : mandat de prélèvement disponible sur la plateforme des télé-services du site de Saint-Lô Agglo www.saint-lo-agglo.fr, rubrique mes démarches en ligne ou auprès de Saint-Lô Agglo.
- Chèque : libellé à l'ordre du TRÉSORERIEUR PUBLIC accompagné du TIP non signé et non agrafé, sans aucun autre document. Envoyer le tout au moyen d'une enveloppe affranchie à l'adresse mentionnée sur le TIP.
- Espèces limités à 300€ ou carte bancaire : muni de la présente facture auprès d'un bureau agréé (liste sur www.improbs.gouv.fr/portail/paiement-de-proximité).
- Virement bancaire : auprès du service de gestion comptable de Saint-Lô, IBAN FR56 3000 1007 4505 0700 0000 032 - BIC BDFEPP33.

Comment vous renseigner sur votre créance ou la contester :

- Consultation des délibérations relatives à l'instauration de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative, du règlement de service des déchets assimilés 2023 et des tarifs 2023 : www.saint-lo-agglo.fr/deliberations.
- Pour toute demande de renseignements complémentaires sur la créance, contacter la direction du cadre de vie et de la collecte des déchets de Saint-Lô Agglo au numéro vert 0800 710 775, service et appel gratuits.
- Pour formuler une réclamation concernant la créance, l'adresser sous deux mois à Saint-Lô Agglo, direction du cadre de vie et de la collecte des déchets à l'adresse direction.cvd@saint-lo-agglo.fr ou par courrier. Aucune réclamation ne sera prise en compte par téléphone.
- Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L.1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal judiciaire.

9 Votre dotation actuelle de bac(s)
OMR 240 L (n°2124000169 - puce 0114E177DB)

10 Emballages 360 L (n°2136001917 - puce 0114BC32CD)

Levés sur la période facturée : du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

Date	Bac
23/01/2023	OMR 240 L
06/02/2023	OMR 240 L
20/02/2023	OMR 240 L
20/02/2023	OMR 240 L
06/03/2023	OMR 240 L
20/03/2023	OMR 240 L
03/04/2023	OMR 240 L
02/05/2023	OMR 240 L
15/05/2023	OMR 240 L
30/05/2023	OMR 240 L
07/08/2023	OMR 240 L
04/09/2023	OMR 240 L
18/09/2023	OMR 240 L
02/10/2023	OMR 240 L
16/10/2023	OMR 240 L

11

Comprendre ! sa facture

tri
Facile

1 Références à rappeler dans tous vos échanges

2 Acteur chargé de la collecte et valorisation de vos déchets : Saint-Lô Agglo

3 Service de gestion comptable
Merci de ne pas envoyer votre paiement à cette adresse !

4 Montant de votre part fixe
Accès au service comprenant entre autres 12 levées forfaitaires annuelles de mon bac gris (ou 36 accès aux colonnes d'apport volontaire - PAV) et la totalité des levées de mon bac jaune. La part fixe couvre par ailleurs les charges liées à l'utilisation des déchèteries, de la collecte sélective, les frais de gestion...

5 Montant de votre part variable
Correspondant à toutes les levées supplémentaires aux 12 levées annuelles de mon bac gris (ou au delà des 36 apports aux colonnes - PAV).

6 Montant total de votre facture à payer

7 Codes de facturation
Permettent d'accéder au paiement de votre facture. Ils sont à renseigner sur la plateforme en ligne «Payflip»

8 Trésorerie à laquelle adresser votre paiement

9 OMR (ordures ménagères résiduelles) Emballages (tri sélectif)

10 Numéro de votre code barre

11 Dates des collectes de vos ordures ménagères résiduelles